

6 000 hectares ravagés en moins de deux mois

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4229 - Dimanche 23 juillet 2017 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/ SG du FLN

Ould Abbès rend visite aux régions victimes des récents incendies

Université d'été du CLA à Melbou

L'austérité et le code du travail parmi les principaux points débattus

Une vigilance pas une seule fois prise en défaut

Par Mohamed Habili

Au fond, les Américains et les Russes ne sont vraiment d'accord que sur une seule chose dans le conflit syrien : faire en sorte de ne jamais se trouver obligés de se faire la guerre, car dans celle-ci il n'y aurait que des vaincus, eux-mêmes d'abord et probablement le monde entier dans leur sillage. Le double exemple des deux grandes conflagrations du siècle dernier les a édifiés à cet égard : plutôt que de toujours choisir la guerre, c'est souvent elle qui vous choisit, qui vous attire à elle comme une irrésistible séductrice, et puis qui vous garde dans son ombre infernale, le temps dont elle a besoin pour mener à terme son œuvre de mort et de destruction. Si les Russes et les Américains devaient en arriver là, il est à craindre que l'herbe ne pousse plus sur la terre, du moins pendant un certain temps, notre planète ayant déjà connu plusieurs extinctions de masse. Elle s'en sortira peut-être malgré tout, et dans ce cas probablement sans l'espèce humaine. Mais ce qui fait que les deux superpuissances savent quelles limites ne pas dépasser dans la guerre par procuration qu'elles se livrent en Syrie, ce n'est pas cette perspective d'un affrontement nucléaire conduisant à un cataclysme ultime, mais la vision abominable de la défaite pour chacune, quand bien même cette défaite serait commune aux deux. Pire que tout, il y a la perte de leur rang dans le monde, leur déclasserement, par leur destruction mutuelle.

Suite en page 3

La Palestine décide de geler toutes les relations avec Israël

Situation explosive à Jérusalem



Plusieurs morts et des centaines de blessés sont à déplorer. Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a annoncé, vendredi 21 juillet, le gel de tous les contacts avec Israël tant que les nouvelles mesures de sécurité mises en place par l'Etat sioniste autour de l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem, ne seraient pas annulées. [Lire page 2](#)

Mission médicale du Hadj

Le ministre de la Santé insiste sur une meilleure prise en charge des hadjis

9^e Festival international de musique diwan

Le public découvre l'univers de «Free River»

La Palestine décide de geler toutes les relations avec Israël

Situation explosive à Jérusalem

■ Plusieurs morts et des centaines de blessés sont à déplorer. Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a annoncé, vendredi 21 juillet, le gel de tous les contacts avec Israël tant que les nouvelles mesures de sécurité mises en place par l'Etat sioniste autour de l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem, ne seraient pas annulées.

Par Meriem Benchaouia

La fracture prend de l'ampleur. Depuis une semaine, les tensions sont allées crescendo entre Israéliens et Palestiniens, contre la mise en place de portiques de détection de métaux autour de l'esplanade des Mosquées, dans la vieille ville de Jérusalem. Plusieurs morts et des centaines de blessés, tandis que les relations diplomatiques entre les deux pays ont été gelées. En effet, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a annoncé, vendredi 21 juillet, geler tous les contacts avec Israël tant que les nouvelles mesures de sécurité mises en place par l'Etat sioniste autour de l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem ne seraient pas annulées. M. Abbas s'exprimait devant des journalistes à l'issue d'une journée d'affrontements entre manifestants palestiniens et forces israéliennes qui ont fait au moins trois morts et des centaines de blessés à Jérusalem-Est et en Cisjordanie occupée : «Au nom de la direction palestinienne, j'annonce (...) un gel de tous les contacts avec l'Etat d'occupation à tous les niveaux, jusqu'à ce qu'Israël s'engage à annuler toutes les mesures contre notre peuple palestinien en général et à Jérusalem et dans la mosquée Al-Aqsa en particulier». Peu de temps après cette déclaration, l'armée israélienne a annoncé que trois Israéliens avaient été tués par un assaillant ayant pénétré dans une colonie de Cisjordanie occupée. L'attaquant s'est infiltré dans une maison de la colonie de Neve Tsuf, au nord-ouest de Ramallah, précise l'armée, sans donner davantage de détails sur l'identité de l'assaillant.

Trois Palestiniens tués et près de 500 blessés

Vendredi, deux Palestiniens de 17 et 18 ans ont été tués par balle dans les quartiers d'At-Tur et de Ras Al-Amoud, à Jérusalem-Est annexée. Un troisième Palestinien est mort «après avoir été visé au cœur avec des balles réelles dans le quartier d'Abou Dis, en Cisjordanie occupée par Israël», a ajouté dans l'après-midi le ministère de la Santé, sans donner plus de détails. Le Croissant-Rouge, les services de premiers secours palestiniens, ont par ailleurs fait état de 450 blessés dans des heurts à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, dont 110 dans la Ville sainte. Parmi eux, 170 ont

été blessés par des balles ou projectiles en caoutchouc. Dans la bande de Ghaza, où ont eu lieu aussi des affrontements au niveau de la barrière de sécurité «40 Palestiniens ont été blessés, dont sept par balle», selon des sources médicales.

La Vieille ville interdite aux Palestiniens de moins de 50 ans

Les heurts à Jérusalem ont éclaté vendredi après la prière hebdomadaire des musulmans près de la Vieille ville, dont Israël a interdit l'accès aux hommes palestiniens de moins de 50 ans, dans un contexte de tensions grandissantes. Des milliers de Palestiniens, qui se mobilisent depuis une semaine aux abords de l'esplanade et refusent d'y pénétrer, ont choisi de prier dans la rue. Le Conseil de sécurité du Premier ministre israélien a décidé, jeudi soir, le maintien des détecteurs de métaux afin d'empêcher que des armes à feu puissent à nouveau être introduites sur l'esplanade.

Israël sommé de retirer les détecteurs de métaux

De nombreuses voix se sont élevées contre cette mesure mettant en garde contre les mesures répressives israéliennes visant les Palestiniens à El Qods occupée. Ces mesures «constituent une violation de la légitimité internationale», a dénoncé le président palestinien Mahmoud Abbas, cité par l'agence de presse officielle palestinienne Wafa. Il a également appelé la communauté arabo-islamique à «soutenir El-Qods et la détermination des Palestiniens» à faire de cette ville la capitale de leur Etat. Ailleurs,



P.V.D. R.

une manifestation a eu lieu vendredi à Amman après la grande prière et dans d'autres villes jordaniennes, pour protester contre les mesures israéliennes répressives autour de l'esplanade des Mosquées. «Par notre âme et notre sang, nous nous sacrifions pour toi al-Aqsa», scandaient les manifestants en référence à la mosquée s'élevant sur l'esplanade. «Nous sommes les gardiens d'al-Aqsa», «Nous irons à al-Aqsa en martyrs par millions», répétaient-ils. «Oui à la résistance face aux agressions israéliennes», pouvait-on lire sur les pancartes des manifestants à Amman. «Nous nous tenons aux côtés de nos frères à El-Qods, le jour de la libération est proche», a déclaré, de son côté, Hammam Saïd, ancien dirigeant

des Frères musulmans de Jordanie. D'autre part, les ministres jordaniens et émiratis des Affaires étrangères se sont entretenus par téléphone et ont demandé que le site soit «immédiatement et totalement ouvert aux fidèles», appelant la communauté internationale à «intervenir». En Turquie, le président Recep Tayyip Erdogan avait exhorté jeudi Israël à retirer les détecteurs de métaux «dans les plus brefs délais possibles», «vu l'importance que revêt (l'esplanade des Mosquées) pour tout le monde musulman». De son côté, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, déplore profondément la mort de trois Palestiniens dans les affrontements avec les forces de sécurité israéliennes et demande que

ces incidents soient pleinement examinés. Ses pensées et ses prières sont avec les familles des victimes. Le Secrétaire général est préoccupé par le déroulement de la violence dans la Vieille ville de Jérusalem. Il exhorte les dirigeants israéliens et palestiniens à s'abstenir de mesures susceptibles d'intensifier la situation et appelle tous les dirigeants politiques, religieux et communautaires à aider à réduire les tensions. Le Secrétaire général réitère que la sainteté des sites religieux doit être respectée comme lieu de réflexion, pas de violence, a déclaré vendredi soir dans un communiqué, Farhan Haq, le porte-parole adjoint du Secrétaire général de l'ONU.

M. B./Agences

L'Algérie condamne les graves violations des forces d'occupation israéliennes contre les Palestiniens à la mosquée d'Al Aqsa

L'Algérie a condamné hier les «graves violations et dépassements» des forces d'occupation israéliennes perpétrées vendredi contre des Palestiniens dans la Mosquée d'Al Aqsa et ses alentours, appelant la communauté internationale à agir «immédiatement» pour mettre fin à ces «actes criminels». «Les graves violations et dépassements allant des tueries aux arrestations de fidèles palestiniens dans la mosquée d'Al Aqsa et ses alentours, commises par les forces d'occupation contre les Palestiniens qu'elles prive de la liberté de culte, sont des crimes terroristes ignobles que nous condamnons et rejetons avec la plus grande fermeté», a déclaré à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. «Face à l'escalade de la

violence et des pratiques systématiques visant la judaïsation des symboles sacrés de l'Islam, nous appelons la communauté internationale à agir immédiatement pour garantir la protection du peuple palestinien et ses symboles sacrés, et mettre un terme aux actes criminels récurrents et quotidiens contre le peuple palestinien sur ses territoires occupés», a-t-il ajouté. «Nous exprimons l'entière solidarité de l'Algérie avec le peuple et le gouvernement palestiniens et réaffirmons la position de l'Algérie soutenant le peuple palestinien et sa cause juste pour le recouvrement de ses droits légitimes, notamment son droit à l'établissement d'un Etat indépendant avec Al-Qods pour capitale», a conclu le porte-parole du MAE. L. M.

Université d'été du CLA à Melbou

L'austérité et le code du travail parmi les principaux points débattus

La réforme de l'école, le code du travail et la politique d'austérité étaient les principaux points abordés lors de l'université d'été du Conseil des lycées d'Algérie (CLA) qui s'est tenue durant quatre jours au Lycée Abane-Ramdane de Melbou, dans la wilaya de Béjaïa. La rencontre qui a été clôturée hier a été placée sous le slogan : «Pour une école publique de qualité et contre la politique d'austérité dans le secteur de l'Education». Quelque 130 participants issus de 26 wilayas ont pris part à cette université d'été, notamment des

représentants de plusieurs syndicats autonomes. Idir Achour, porte-parole du CLA, a souligné, à l'ouverture des travaux, les objectifs de la manifestation qui constitue, selon lui, «un cadre de discussions, de réflexion, mais aussi de propositions sur les activités syndicales à l'heure des nouvelles mesures d'austérité qui ont touché aussi le secteur de l'Education». Le secrétaire général du syndicat, Hocine Benamara, a plaidé pour que les mesures d'austérité épargnent le secteur de l'Education qui est un secteur-clé puisque c'est grâce à

lui que l'on peut préparer l'avenir du pays. Il a abordé d'autres points, dont la menace qui plane sur les postes budgétaires ainsi que la réduction de 50% des budgets alloués aux établissements, autrement dit les effets de la politique d'austérité. Il a expliqué les raisons ayant conduit le CLA à boycotter la session de rattrapage du Bac où peu de candidats étaient concernés. Le syndicaliste plaide pour que tous les élèves soient concernés ou du moins choisir les candidats selon la fiche de synthèse. S'agissant du nouveau code du travail, il

dira : «Ce code ne protège pas les travailleurs mais les patrons». Deux conférences-débats ont été animées par Abdellah Chiboun qui est intervenu sur le thème «Une étude critique sur le projet du code du travail» et Abderrezak Dourari qui a abordé «la réforme scolaire». Parallèlement à ces conférences, quatre ateliers ont été également animés sur le «code du travail», «la loi fondamentale», «le système d'évaluation et d'orientation scolaire» ainsi que «la réforme de l'enseignement secondaire».

Hocine Cherfa

Une saison estivale marquée par de violents incendies

6 000 hectares ravagés en moins de deux mois

■ Une superficie de 6 276 hectares a été parcourue par les feux depuis le 1^{er} juin jusqu'au 19 juillet 2017. Compte tenu des dégâts occasionnés, le bilan dépasse largement la superficie touchée par les incendies durant la même période en 2016, a affirmé la Direction générale des forêts.

Par Yacine Djadel

Des dégâts importants, liés aux incendies et feux de forêt, n'ont pas manqué de marquer l'actualité ces derniers jours. Le phénomène, bien que classique, a connu des pics cette année. Plusieurs raisons de croire que les journées de canicule caractérisant presque tout le mois de juillet ne sont pas innocentes quant aux origines de ces feux. En effet, avec les poussées extrêmes de chaleur enregistrées récemment, on peut dire que le dérèglement du climat a été le premier impact direct. Par conséquent, mercredi dernier pas moins de 30 feux de forêt et de broussailles ont été enregistrés au niveau national. Depuis, le bilan ne cesse de s'alourdir. Des pertes matérielles et humaines considérables à travers de nombreuses wilayas du pays. La Kabylie est de loin la région la plus touchée par ces énormes brasiers de feu. Selon la même source, les dix premières wilayas les plus affectées par les feux sont Tizi-Ouzou avec pas moins de 1 460 ha de terre et 118 foyers, Médéa enregistre 1 409 ha et 70 foyers, et Sétif avec des dommages estimés à 722 ha, en plus de 10 foyers. Vient ensuite la région de Béjaïa qui, à elle seule, a connu la destruction de 672 ha avec 51



PHOTO: R.

foyers. La wilaya d'Aïn Defla, quant à elle, a vu 346 ha ravagés et 36 foyers, Jijel ne compte pas moins de 268 ha et 18 foyers. Skikda est également touchée avec 241 ha et 44 foyers. Enfin, la wilaya de Tlemcen a enregistré 165 ha de pertes et 9 foyers, Saïda 114 ha avec 4 foyers et Mila avec 82 ha et 4 foyers, tous partis en fumée. Ces détails et précisions témoignent de l'ampleur des retombées néfastes que les feux de forêt de cet été ont eu sur la population. Dans son bilan, la DGF précise que durant la période

de allant du début juin au 19 juillet, il a été enregistré 821 foyers ayant parcouru une superficie totale de 6 276 ha se répartissant entre 2 395 ha de maquis, 2 135 ha de broussailles et 1 746 ha de forêt. Une catastrophe naturelle qui se mesure avec une moyenne de 17 foyers par jour et une superficie de 8 ha par foyer. Ce qui témoigne de l'ampleur des dégâts de nature a causé une vive inquiétude. A côté de cela, outre les pertes matérielles sur le plan économique, les incendies d'une telle envergure relèvent

toujours d'un drame écologique pour l'environnement algérien. Déjà que ce dernier est mal protégé pour de multiples raisons, ajouter des drames du genre, on n'est pas près de sauvegarder le peu de nature qui reste. Pour rappel, si on devait faire le parallèle avec les incendies survenus l'année dernière à la même période, il avait été enregistré 387 foyers ayant parcouru une superficie totale de 3 106 ha dont 1 194 ha en forêt. Rien que pour la semaine allant du 13 au 19 juillet 2017, 271 foyers ont été enregistrés ayant parcouru une superficie totale de 3 696 ha. Il est clair que l'année 2017 est largement plus meurtrière que 2016 en termes de feux de forêt. Par ailleurs, pour ce qui est de combattre le fléau, la DGF précise que le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêt mis en place depuis le 1^{er} juin 2017 sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, soit le 31 octobre prochain. En raison des risques persistants durant cette période, elle fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan de l'alerte et de la prévention.

Y. D.

Tissemsilt

Deux incendies ont détruit 7 ha d'arbres forestiers et fruitiers

Deux incendies déclarés vendredi sur le territoire des communes de Lardjam et Boukaid (Tissemsilt) ont détruit plus de 7 ha d'arbres forestiers et fruitiers, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile. Le premier incendie s'est déclaré à la forêt Abaies, dans la commune de Lardjam, causant la perte de 4 ha d'arbres de pin d'Alep et de cyprès ainsi que des maquis. Le second feu a été enregistré dans la zone forestière d'Ouled Arab, à Boukaid, ravageant 3 ha d'arbres fruitiers relevant de jardins privés. Les agents de la Protection civile, soutenus par les éléments de la Conservation des forêts, ont maîtrisé les flammes,

vendredi soir, après plus de 10 heures de lutte contre les feux. L'intervention des pompiers a permis de sauver de vastes surfaces des deux forêts ainsi que des exploitations agricoles. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour ces deux opérations dont 30 agents de la Protection civile, 15 autres relevant de la Conservation des forêts, en plus des différents moyens d'intervention. L'extinction des flammes a été rendue difficile en raison de la nature des sites, très accidentés par endroits, a-t-on expliqué.

L. M.

Agriculture

Les superficies dédiées à l'oléiculture en constante extension

Les superficies dédiées à l'oléiculture, une expérience relativement nouvelle dans les wilayas du Sud (2008), sont en constante extension et donnent des résultats positifs, selon les services de la direction locale des services agricoles (DSA). Après des débuts «timides» sur quelque 65 hectares pour 13 000 oliviers, l'oléiculture à Ouargla a aussitôt donné une production jugée «encourageante» de 350 quintaux d'olive, qui a incité les

agriculteurs à s'y intéresser encore plus, encouragés aussi par le soutien accordé par les pouvoirs publics pour le développement de la filière, dont leur (fellahs) dotation gratuitement et à plusieurs reprises, de plants d'oliviers leur permettant d'étendre leurs cultures. Ces efforts pour atteindre les objectifs d'exploitation de plus en plus de surfaces, ont été confortés, durant la saison agricole suivante (2009-2010), année ayant

confirmé cette orientation, par l'octroi de financements conséquents sur budget de wilaya pour l'acquisition et l'attribution gratuite de 17 000 nouveaux plants d'oliviers au profit des agriculteurs dans plusieurs régions de la wilaya. Selon les responsables de la DSA, les efforts de soutien agricole préconisés par l'Etat ont été fructueux et ont donné lieu ainsi, durant la saison agricole écoulée, à l'extension de la superficie oléicole à

1 116 ha, peuplés de 176 608 oliviers. Les services agricoles ont ainsi recensé un effectif de 21 047 oliviers productifs et une récolte de 3 857 qx, dont 2 413 qx d'olive de table et 1 444 qx d'olive destinés à l'extraction d'huile ayant permis une production de 12 996 litres. Les opérations d'extension des surfaces oléicoles ont permis d'atteindre, cette année, les 1 578 ha pour 328 608 oliviers, a fait savoir la DSA, ajoutant que l'effectif oléi-

LA QUESTION DU JOUR

Une année après, le mystère reste entier

Suite de la page une

Bien qu'il soit un jeu à deux, l'équilibre de la terre, s'il doit se rompre, enendra ses effets à ceux qui sont en guerre comme à ceux qui ne le sont pas. En d'autres termes, de cette maladie tous mourront, personne n'en réchappera, ceux qui se font la guerre comme ceux qui ne la font pas. Nous n'en sommes pas là, fort heureusement, mais c'est chaque jour qu'on doit se féliciter de l'instinct de conservation égoïste des Américains et des Russes, lequel nous épargne l'extermination généralisée. Sur le théâtre névralgique syrien, cette survie quotidienne est assurée par une instance de coordination dont la tâche est d'empêcher que les Américains, exprès ou par mégarde, tuent des Russes et réciproquement. Quand des avions russes doivent monter dans un coin de ciel syrien, les Américains en sont informés suffisamment à l'avance pour ne pas les confondre avec d'autres appareils dans un ciel particulièrement encombré. Dans une guerre classique, c'est là quelque chose qu'on ne ferait jamais, à moins de trahir : informer l'ennemi de ses faits et gestes. Mais justement la guerre de Syrie n'est pas une guerre comme une autre, comme celle que se mènent les Syriens entre eux au même moment par exemple, c'est une guerre par procuration, par Syriens et djihadistes interposés, et qu'il faut à tout prix garder comme telle. Et si ces avions au lieu d'être russes, sont américains, pareillement, sauf que ce sont des Américains qui alors se hâteront de donner leur trajectoire et leur destination à l'ennemi russe. Il suffirait qu'une seule fois un de ces avions, exprès ou par erreur, est abattu malgré tout pour que l'escalade soit à l'ordre du jour. Pas une seule fois ce genre d'incident n'est arrivé pendant toutes ces années de guerre ininterrompue. La seule fois où un avion russe a été descendu, ce ne fut pas par les Américains, mais par les Turcs, qui ne sont pas des ennemis pour les Russes, et qui s'en sont excusés. Mais seulement après avoir compris que les Américains ne se risqueraient pas dans une guerre avec la Russie juste pour leur épargner d'avoir à présenter des excuses.

M. H.

cole productif est lui passé à 33 847 oliviers productifs. Ces oliviers productifs ont donné lieu à une récolte de 4 814 qx d'olives, dont 2 672 qx d'olives de table, 2 142 qx d'olives destinés à la production d'huile (19 278 litres), avec un rendement de neuf litres/quintal, selon les données de la DSA de Ouargla.

(APS)

Mission médicale du Hadj

Le ministre de la Santé insiste sur une meilleure prise en charge des hadjis

■ Après avoir salué le travail accompli par les missions précédentes, ce qui leur avait valu «l'entière satisfaction» des autorités algériennes et saoudiennes, le ministre a mis en avant la nécessité de préserver cette «honorable» image, soulignant qu'il sera intransigeant devant toute plainte déposée par n'importe quel hadji.

Par Maya Gh

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, P Mokhtar Hasbellaoui a donné, hier à Alger, des instructions «fermes» aux membres de la mission médicale du Hadj pour une meilleure prise en charge des hadjis dans les Lieux saints, notamment en cette période de l'année qui connaît une forte chaleur.

Lors d'une rencontre avec les 107 membres de cette mission, le ministre de la Santé a mis l'accent sur «l'impératif d'assurer une bonne prestation aux hadjis», affirmant que chaque membre de la mission voulant accomplir le pèlerinage «est en droit de le faire, mais pas au détriment de la mission qui lui est confiée». Après avoir salué le travail accompli par les missions précédentes, ce qui leur avait valu «l'entière satisfaction» des autorités algériennes et saoudiennes, le ministre a mis en



Ph.D. R.

Collectivités

Bedoui installe les nouveaux walis

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a procédé, hier à Alger, à l'installation des nouveaux walis et des walis délégués et ce, suite au dernier mouvement opéré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le corps des walis. Le mouvement, qui vise à insuffler une nouvelle dynamique à la gestion des collectivités locales dans le cadre de la poursuite des efforts consentis en termes de développement et de modernisation du service public, a concerné 28 wilayas : 13 walis ont été mutés à d'autres wilayas, tandis que 14 cadres ont été promus au poste de wali, dont 3 walis délégués et 11 secrétaires généraux de wilaya. Dans ce cadre, les nouvelles nominations dans le corps des walis ont concerné deux femmes, portant ainsi le niveau de représentation de l'élément féminin dans ce corps à 3 femmes walis. Les cadres chargés de ces responsabilités ont été choisis parmi les cadres ayant occupé différents postes de responsabilité au niveau des administrations locales et jouissant d'une expérience dans le domaine de la gestion publique locale. **L. O.**

avant la nécessité de préserver cette «honorable» image, soulignant qu'il sera intransigeant devant toute plainte déposée par n'importe quel hadji ou département gouvernemental concerné par les services de cette mission. A cette occasion, le ministre a appelé à faire prévaloir la conscience professionnelle, assurer une prise en charge médicale nécessaire et prêter main-forte aux hadjis pour aplanir les difficultés rencontrées lors

du pèlerinage, ajoutant la disponibilité de tous les équipements de soins et de transport médical nécessaires, mis en place par les pouvoirs publics au service de la mission médicale. De son côté, le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra, Youssef Azouza, a indiqué que les autorités saoudiennes «n'ont émis aucune remarque» concernant la mission médicale algérienne, car cette dernière respecte toutes les normes en la matière

et ses membres sont répartis de manière équitable sur les 36 000 hadjis algériens. En dépit de l'interdiction par les autorités saoudiennes de mettre en place des équipements médicaux dans certains endroits, les autorités algériennes ont pris toutes les mesures pour doter la mission de valises médicales personnelles et coordonner avec les hôpitaux saoudiens pour une meilleure prise en charge des hadjis. Concernant la propagation de

l'épidémie de choléra au Yémen, pays frontalier avec l'Arabie saoudite, le président de la mission médicale, D' Rabah Hamana, a précisé que la propagation de certaines maladies contagieuses durant le Hadj «n'est pas quelque chose de nouveau», estimant en revanche que les autorités saoudiennes ont pris les mesures nécessaires pour faire face à cette situation.

M. Gh./APS

Un système «inégalitaire», selon Serge Pautot

La colonisation devait aboutir à une lutte pour l'indépendance

La colonisation constitua un système «inégalitaire» qui ne pouvait aboutir, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, qu'à une lutte pour l'indépendance, a affirmé Serge Pautot, avocat au Barreau de Marseille et diplômé de droit et d'économie des pays d'Afrique. «La colonisation (...) fut réalisée au prix de combats difficiles et meurtriers et constitua un système inégalitaire qui ne pouvait aboutir, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, qu'à une lutte pour l'indépendance», a indiqué Serge Pautot, auteur de l'ouvrage «France-Algérie : du côté des deux rives» (L'Harmattan, 2017), relevant que la longue histoire entre la France et l'Algérie est riche et ne fut pas un long fleuve tranquille. Dans une interview accordée au site de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), un Think Tank français travaillant sur les thématiques géopolitiques et stratégiques, l'avocat, qui est un ancien coopérant et instituteur en Algérie dans les années 1960, a rappelé que l'indépendance de l'Algérie, «acquise au prix du sang», fut assortie des Accords d'Evian en 1962 en vue d'une coopération entre les deux pays : économique, politique, culturelle, financière....,

soulignant que la France «est toujours soucieuse de rester le premier partenaire de l'Algérie sur le plan économique». La France est toujours soucieuse de rester le premier partenaire de l'Algérie sur le plan économique, ainsi que vient de le rappeler le président Emmanuel Macron. «La relation passionnelle/frictionnelle qui lie les deux pays l'est également sur le plan de la coopération militaire, sécuritaire et défense dans le Sahel, même si celle-ci est aujourd'hui forte», a-t-il expliqué. Sur un autre plan, Serge Pautot, fondateur du site legisport (www.legisport.com), a indiqué que le football, sport le «plus populaire» d'Algérie, a eu de «grands champions» comme Rachid Mekhloufi et Rabah Madjer, rappelant l'épopée de l'équipe du Front de libération nationale (FLN) où les joueurs ont quitté les clubs français, dans lesquels ils évoluaient, pour constituer l'équipe de la Révolution. «Aujourd'hui, des footballeurs algériens sont en Ligue 1 même si l'Algérie n'est pas le pays le plus représenté dans nos championnats et nous sommes comme beaucoup favorables à la libre circulation des joueurs», a-t-il dit, relevant que la jeunesse issue de l'immigration trouve dans le sport «un moyen

de promotion sociale et d'affirmation de soi en gagnant». Cet avocat qui dit devoir «beaucoup à l'Algérie», souhaite que les deux fédérations de football française et algérienne organisent un nouveau match amical entre les deux équipes nationales. Par ailleurs, au sujet de l'islam en France, Serge Pautot a affirmé que la France «a toujours du mal à assumer son héritage colonial». «Avec l'arrivée d'une immigration massive au cours des trente-quarante dernières années, l'islam est devenu la deuxième religion dans notre pays. Nos gouvernements se sont privés d'une véritable réflexion sur leur conception de la pratique religieuse et de la laïcité», a-t-il expliqué, soutenant que les enjeux culturels et culturels de la société française «nécessitent des solutions concrètes ou telles pratiques d'habillage ou autres». Notant que la France comptera bientôt plus de dix millions de musulmans, il a averti qu'«elle ne peut plus proposer sa propre culture et rejeter toutes les pratiques, us et coutumes de l'islam».

Kamel L.

Inflation

Le taux moyen annuel à 6,5%

■ L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 6,5% jusqu'à fin juin 2017, selon l'Office national des statistiques.

Par Salem K.

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à juin 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze mois allant de juillet 2016 à juin 2017 par rapport à la période allant de juillet 2015 à juin 2016. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice des prix de juin 2017 par rapport à ceux de mai 2017, elle a augmenté de 0,3%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse «modérée» de 0,2% en juin par rapport à mai 2017, résultant notamment de la hausse des prix de produits agricoles frais (+0,25%) et des produits alimentaires industriels (+0,23%), précise l'office.

La tendance positive observée pour les prix des produits agricoles frais est due, d'une part, au relèvement des prix de



certaines produits, notamment la viande blanche (+9,1%) et les légumes frais (+2,5%).

Concernant la tendance haussière des produits alimentaires industriels, elle s'explique

essentiellement par le relèvement des prix des sucres et produits sucrés (+1,6%). Mais des

baisses des prix ont été enregistrées essentiellement pour les œufs (-12,1%) et les fruits (-4,8%).

Par ailleurs, les prix des biens manufacturés ont affiché une croissance de 0,4% alors que ceux des services ont augmenté de 0,2%.

Ainsi, par groupes de biens et services, les prix de l'habillement-chaussures ont enregistré une hausse mensuelle de 1,3%, alors que le reste s'est caractérisé par des hausses modérées allant de 0,1% pour le groupe éducation-culture-loisirs à 0,4% pour le groupe logements et charges. Concernant la variation annuelle, il est observé que comparativement à juin de l'année dernière, des baisses des prix ont concerné les légumes frais (-13%), les fruits frais (-5,12%) et les viandes et abats de mouton (-0,72%). Pour rappel, la loi de finances 2017 prévoit une inflation de 4%.

S. K./APS

Commerce

Plus de 558 millions de DA de transactions sans factures

Plus de 558 millions de DA de transactions commerciales sans factures ont été décelées du 9 au 15 juillet 2017 par les services de contrôle du ministère du Commerce, alors que des marchandises d'une valeur de 19 millions de DA ont été saisies, apprend-on auprès de ce ministère. Sur cette période, 16 958 interventions ont été effectuées ayant permis l'enregistrement de 2 178 infractions, l'établissement de 2 020 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 96 locaux commerciaux. Ainsi, concernant les actions de contrôle des pratiques commerciales et de la lutte contre la spéculation, 8 965 interventions ont été opérées ayant permis de

constater 1 264 infractions sanctionnées et d'établir 1 211 procès-verbaux de poursuites judiciaires et la proposition de fermeture de 60 locaux commerciaux. Ces interventions ont permis la mise au jour de transactions commerciales sans factures pour un montant de 558,1 millions de DA et un profit illicite de 173 035 DA ainsi que la saisie de marchandises pour une valeur de 9 421 DA. Quant à la nature de ces infractions, elles ont porté sur le défaut de publicité des prix (52,2% de la globalité des infractions), le défaut de facturation (13,32%), le défaut de registre du commerce (5,32%), l'opposition au contrôle (4,8%), exercice d'une activité sans détention de

local (3,7%), le défaut de modification du registre du commerce (2,6%), la pratique de prix illicites (2,3%) et les factures non conformes (0,5%). Pour ce qui concerne les actions de contrôle de la conformité des biens et des services et de la répression des fraudes, les services habilités ont mené 7 993 interventions orientées vers les différentes sphères d'approvisionnement, ayant permis la constatation de 914 infractions aux règles de la qualité, l'établissement de 809 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 36 locaux commerciaux. Ce qui a donné lieu à la saisie de marchandises non conformes ou impropres à la consommation pour une quantité

de 66,2 tonnes d'une valeur de 18,9 millions de DA. Les principales infractions, dans ce domaine de contrôle, sont liées au défaut d'hygiène (38,6% de la totalité des infractions liées au contrôle de la qualité et de la répression des fraudes), à la non-conformité aux spécifications réglementaires (20,3%), à l'absence d'autocontrôle (8,24%), au non-respect de la chaîne de froid (5,8%) et au défaut d'étiquetage (5,15%). Avec ce nouveau bilan de contrôle hebdomadaire du ministère du Commerce, le montant global des transactions non facturées depuis janvier 2017 jusqu'au 15 juillet s'est élevé à plus de 69 milliards de DA. Safia T./Agences

Changes

L'euro s'installe à des sommets en près de deux ans face au dollar

L'euro consolide ses gains face au dollar, s'installant à des sommets en près de deux ans, toujours porté par des propos du président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, laissant entrevoir des discussions à l'automne sur l'avenir de ses rachats d'actifs. L'euro valait 1,1658 dollar contre 1,1631 dollar jeudi. Il est même monté vendredi à 1,1677 dollar, son niveau le plus élevé depuis fin août 2015. La monnaie européenne baissait face à la devise japonaise, à 111,19 yens pour un dollar - atteignant même 111,09 dollar, son niveau le plus faible en près d'un mois - contre 111,88 yens jeudi soir. Après avoir marqué une courte pause en milieu de semaine, l'euro a repris jeudi son mouvement de hausse face au dollar après des propos de Mario Draghi. «L'optimisme affiché par Mario

Draghi a propulsé l'euro» car il s'est dit «peu inquiet par la faiblesse de l'inflation dans la zone euro et a ajouté que la force de l'euro ne lui posait pas de problème pour le moment», a observé un analyste chez ADS Securities. Jeudi, comme attendu, la Banque centrale européenne (BCE) n'a pas fait bouger d'un pouce sa politique monétaire qui abreuve les marchés d'argent peu cher, appelant à attendre patiemment une véritable accélération de l'inflation avant d'envisager un changement de cap. «Nous devons être persévérants, patients et prudents», a martelé Mario Draghi, le président de l'institution, lors d'une conférence de presse. Mais les courtiers se sont rués sur l'euro quand «M. Draghi a décrit la prise économique européenne comme étant robuste», a relevé un analyste chez London Capital Group. Mario Draghi a aussi précisé que les discussions sur le retrait de certaines mesures de soutien à

l'économie de la zone euro «devraient avoir lieu à l'automne», ce qui soutenait l'euro. S'il est resté vague sur la date du début de ces discussions, de nombreux opérateurs restent tout de même persuadés que l'institution annoncera dès sa réunion du 7 septembre prochain ses projets de resserrement monétaire. Certains observateurs s'attendent même à ce que M. Draghi pose les bases des projets de la BCE pour réduire son soutien monétaire dès fin août à l'occasion du symposium annuel des banquiers centraux à Jackson Hole (Wyoming, ouest des Etats-Unis). De son côté, le dollar restait sous pression d'un regain d'inquiétude politique aux Etats-Unis, ont souligné les analystes de Rabobank. En effet, le billet vert avait souffert en début de semaine suite à l'échec des discussions des élus républicains sur la façon de réformer l'Obamacare, la loi emblématique du démocrate Barack

Obama sur la couverture maladie aux Etats-Unis. La livre britannique baissait face à l'euro, à 89,90 pence pour un euro, atteignant même 89,91 pence, son niveau le plus faible depuis début novembre 2016. La livre se stabilisait face au dollar, à 1,2968 dollar pour une livre. La monnaie suisse gagnait un peu de terrain face à l'euro, à 1,1037 franc pour un euro, après avoir atteint 1,1088 franc, son niveau le plus faible depuis début juin 2016. La monnaie suisse montait également face au dollar, à 0,9465 franc pour un dollar, un nouveau sommet depuis début mai 2016. La devise chinoise a terminé en baisse face au billet vert, à 6,7667 yuans pour un dollar, à 15H30 GMT contre 6,7597 yuans pour un dollar jeudi à la même heure, tandis que l'once d'or a fini à 1 248,55 dollars au fixing du soir vendredi contre 1 238,70 dollars jeudi.

R. E.

55^e anniversaire à Béjaïa de la naissance de la police

63 cadres promus aux grades supérieurs

■ Une cérémonie de promotion des cadres de la police a été organisée jeudi dernier à l'occasion de la célébration du 55^e anniversaire de la naissance de la Police nationale par la sûreté de wilaya. Au cours de cette rencontre, 63 policiers et des cadres de différents grades ont été promus.

Parmi ces derniers, on retrouve le chef de sûreté de wilaya Benacer Abdellah, Saâdoune Ahmed, le chef de sûreté de la daïra d'Akbou, le commissaire de police Amir Riad, le commissaire Meftah Abdekrim, Akhrib Yacine et Bouchachi Yacine. D'autres cadres de la police ont également été élevés aux rangs supérieurs. Parmi eux, deux inspecteurs principaux, 6 inspecteurs, 4 brigadiers principaux, 25 brigadiers et 20 agents de police. Plusieurs policiers ont reçu des prix d'encouragement pour mérite. Des retraités de la police ont aussi été honorés à cette occasion, signe de reconnaissance pour les longues années de loyaux services consentis au sein de la police. Des prix ont également été décernés aux lauréats des différentes tournois sportifs organisés pour marquer cet anniversaire. Les associations partenaires ont également reçu des prix d'encouragement de la police. A noter que cette journée a été marquée par des festivités dont des tournois de football, jeux d'échecs, tennis de table, etc. Auparavant, les autorités de



wilaya se sont rendues au siège de la sûreté de wilaya ou a eu lieu la lecture de la Fatihah du livre saint (le Coran), la levée des couleurs nationales, une minute de silence à la mémoire des policiers morts victimes du devoir et

à la mémoire des martyrs de la révolution. Une gerbe de fleurs a été par ailleurs déposée au mémorial situé à l'esplanade de la Maison de la culture Taos-Amrouche d'où a été donné le

coup d'envoi du circuit automobile pour enfants organisé à l'occasion et l'ouverture de l'exposition portant sur le bilan des différentes activités de la police durant le 1^{er} semestre de l'année en cours.

H. C.

Illizi

Réception prochaine du nouveau CFPA de Bord Omar Driss

Le nouveau Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Bordj Omar Driss (Illizi), devant remplacer l'ancien devenu inadapté, devra être réceptionné pour la prochaine rentrée de la formation (session de septembre), a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur. Cette nouvelle structure de 200 places, pour laquelle a été allouée une enveloppe de 250 millions DA, disposera de six salles de cours, deux laboratoires d'informatique, quatre ateliers, un foyer, un restaurant en plus de l'aile administrative, a indiqué le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels (Dfep) de la wilaya, Youcef Hamdani. Elle sera dotée des équipements nécessaires pour la formation dans diverses spécialités, dont celles liées à l'agriculture et aux

activités hydrocarbures, a-t-il ajouté. En prévision de la nouvelle rentrée, la nomenclature de la formation sera renforcée par l'introduction au niveau du CFPA de Bord Omar Driss de trois nouvelles spécialités en rapport avec la maintenance et la sécurité industrielle, l'élevage et la cuisine (niveau 5), selon le même responsable. Le nouveau CFPA, dont les travaux de réalisation avoisinent les 90%, sera appelé, en plus d'apporter une solution au problème de surcharge de l'ancien centre, à assurer la stabilité des stagiaires dans leur région et leur éviter le déplacement vers les centres d'illizi et de Djanet, trop éloignés, a souligné M. Hamdani. Le secteur s'emploiera également, lors de la prochaine rentrée, à la mise en œuvre de nouvelles conventions signées dernièrement avec des partenaires

dans les domaines de l'activité pétrolière, de la mécanique, de la menuiserie, de la restauration, du bâtiment et travaux publics et des services, pour diversifier les offres de formation notamment par l'apprentissage et contribuer à la résorption du chômage dans cette wilaya, signale le même responsable. Au moins 1 815 nouvelles places pédagogiques seront offertes lors de la prochaine rentrée (session de septembre), en plus de l'introduction de quatre nouvelles spécialités de formation dans le domaine de l'hygiène, la sécurité et l'environnement (HSE), l'électronique-auto, le jardinage et les espaces verts, ainsi que les travaux publics, selon la Dfep d'illizi.

Lydia O./APS

Constantine

Distribution de 200 logements publics locatifs

Un quota de 200 logements publics locatifs (LPL) a été distribué à Constantine, au titre de la troisième phase d'une vaste opération d'attribution de 1 337 unités similaires lancées début juillet, a-t-on appris auprès des responsables de la wilaya. Les bénéficiaires de cette opération sont issus de quartiers précaires de la ville à l'instar des bidonvilles de la zone industrielle Palma, le quartier Boukerrou à El Menia, et autres habitations

menaçant ruine implantées au centre-ville, a souligné la même source, faisant part de la sélection parmi les bénéficiaires de plusieurs dizaines de cas sociaux. Les bénéficiaires de ce quota de logements ont été relogés dans des quartiers dotés de toutes les commodités essentielles à l'unité de voisinage (UV)20 à la ville Ali-Mendjeli, a fait savoir la même source, affirmant que toutes les mesures nécessaires ont été prévues

pour permettre le déroulement de l'opération dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit là de la troisième opération de relogement effectuée à Constantine depuis le 3 juillet dernier et qui a ciblé jusque-là près de 700 familles qui vivaient dans des conditions précaires au chef-lieu de wilaya, a-t-on rappelé, précisant que le restant du quota (1 337 LPL) sera affecté dans le cadre de deux autres opérations de distribution de

logements devant avoir lieu avant la fin du mois de juillet en cours. Depuis début 2017, plus de 5 000 unités à caractère social ont été distribuées à Constantine, a-t-on encore rappelé, précisant que depuis 2013 jusqu'à ce jour, près de 14 000 familles vivant dans de conditions précaires à travers plusieurs recoins de la wilaya de Constantine ont été relogées.

Hate D./Agences

Oran

Fermeture de 8 commerces pour insalubrité

HUIT COMMERCES, dont trois boucheries, ont été fermés récemment au niveau des communes côtières de la wilaya d'Oran par les services de contrôle pour insalubrité, a-t-on appris auprès de la direction du commerce. Le contrôle intensif au niveau des plages de la wilaya d'Oran s'est soldée récemment par la fermeture de 8 commerces, dont trois boucheries, un fast-food, une boulangerie au niveau de la seule commune d'Ain El Turck pour insalubrité des locaux, a souligné le responsable du service de la protection du consommateur et la répression des fraudes de la direction du commerce d'Oran, Malika Staali. Cette responsable a expliqué que les contrevenants feront l'objet de poursuites judiciaires pour «violation des règles commerciales». «Une cessation d'activité a été prononcée à leur encontre jusqu'à ce qu'ils soient en conformité avec la réglementation», a-t-elle ajouté. Selon la même source, le bilan du contrôle des activités commerciales au niveau des plages de la wilaya d'Oran, lancé depuis le 2 juillet courant, fait état de 1 000 interventions ayant conduit à l'établissement de 79 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants ainsi que la saisie de 341 kilos entre viande et fromage impropres à la consommation. Une opération de contrôle, effectuée mardi par les services de la direction du commerce d'Oran, s'est soldée par la saisie également de 10 kilos de viande impropre à la consommation, a-t-on indiqué de même source.

Y. A.

M'sila

Production prévisionnelle de 3 millions qx de légumes

LA PRODUCTION de légumes de la wilaya de M'sila durant la saison agricole 2016-2017 atteindra 3 millions quintaux contre 2,7 millions quintaux la saison précédente, apprend-on des services de wilaya. Selon ces services chargés du suivi du secteur agricole, cette évolution de la production estimée à 300 000 quintaux est due à l'expansion des surfaces de plâtriculture dans les parties orientale et occidentale de la wilaya. Le soutien des agriculteurs notamment pour l'acquisition des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte et à pivots et l'intensification des actions de vulgarisation agricole ont contribué au développement de la culture des légumes précoces. Figurant désormais parmi les premières wilayas productrices de légumes précoces, M'sila compte aujourd'hui plus de 1 000 serres. Selon la direction de la programmation et du budget, 5 milliards DA ont été mobilisés pour inciter les agriculteurs à élargir les terres réservées aux cultures protégées. La wilaya connaîtra parallèlement la réception, avant fin 2017, de quatre chambres froides dans la commune de Maârif, totalisant une capacité de 15 000 m³, selon encore les services de wilaya.

R. R.



Sahara occidental/ Détenus de Gdeim Izik

Appels à leur libération, leurs familles dénoncent le déni aux droits et libertés

■ Les peines iniques prononcées à l'encontre des 23 détenus politiques sahraouis du groupe de «Gdeim Izik» par les autorités d'occupation marocaines ont continué de susciter de vives condamnations appelant à leur libération, tandis que les familles de ces militants des droits de l'homme ont affirmé la veille que ces peines ne font que traduire le déni du Maroc aux droits et libertés du peuple sahraoui.

Par Halim O.

A l'instar d'autres pays et entités politiques et ONG des droits de l'homme, qui ont déjà condamné ces peines injustifiées et demandé leur annulation, des parlementaires espagnols de différents partis politiques (Compromis, EH Bildu, La gauche républicaine de Catalogne (ERC) et Podemos) ont appelé dans un communiqué à l'annulation du procès contre les militants sahraouis du camp de la dignité (Gdeim Izik) et leur «libération immédiate», en rappelant que toutes les missions d'observateurs internationaux qui ont assisté depuis le début à ce procès ont relevé de nombreuses irrégularités et l'absence de garanties procédurales. A ce titre, ils ont dit : «Nous demandons l'annulation des peines prononcées par la cour marocaine car elle n'a pas la compétence territoriale pour juger des actes qui se sont déroulés dans un territoire reconnu par les Nations unies comme non autonome et en attente de décolonisation». La plateforme de Tenerife de soutien au peuple sahraoui a également appelé à la libération des prisonniers de Gdeim Izik, en soulignant que «les lourdes peines prononcées à l'encontre de ces militants des droits de l'homme sont une tentative d'intimidation des Sahraouis vivant sur le territoire occupé par le Maroc». La plateforme de Tenerife de soutien au peuple sahraoui a de son côté déploré «le silence honteux et lâche du gouvernement de l'Espagne et d'autres institutions», estimant que l'Espagne doit achever le processus de décolonisation et qu'elle est toujours responsable de la sécurité de la population sahraouie. Les lourdes peines infligées aux prisonniers de Gdeim Izik «sont un exemple de



la haine que le régime marocain manifeste contre la lutte pacifique des Sahraouis», a indiqué pour sa part la Coordination espagnole de solidarité avec le peuple sahraoui, réaffirmant que ce procès «est politique, fondé exclusivement sur des aveux extorqués sous la torture et les mauvais traitements», comme l'avait souligné, en novembre dernier, le Comité des Nations unies contre la torture. La veille, la Coordination de la communauté sahraouie établie en France a dénoncé jeudi la condamnation par un tribunal marocain des prisonniers politiques sahraouis et appelé à un rassemblement à Paris mardi prochain. Réunis à Paris, les membres de la coordination ont estimé que par cette condamnation «injuste» les autorités marocaines «se sont vengées» contre les militants sahraouis pour leur participation active au camp du Gdeim Izik à travers lequel les Sahraouis ont exprimé leur attachement à leur droit à l'autodétermination. Auparavant, plu-

sieurs membres du Parlement européen ont exprimé le rejet catégorique des peines injustes prononcées par le tribunal de l'occupation marocaine à l'encontre des détenus du groupe de Gdeim Izik, allant de 20 ans de prison ferme à la perpétuité. Les eurodéputés ayant suivi cette affaire de près, depuis l'organisation du procès par le tribunal militaire marocain jusqu'à la prononciation des peines mercredi, passant par les nombreux reports du procès durant plus de six ans, ont affirmé que ce procès «est purement politique» et que «les détenus sont des prisonniers d'opinion».

Un procès motivé par le déni des droits légitimes des Sahraouis

Les familles des détenus sahraouis du groupe «Gdeim Izik» ont à leur tour fait part de leur vive condamnation des peines prononcées à l'encontre des leurs, en l'absence des conditions d'un procès équitable tout

au long des 7 mois d'un procès orchestré par les autorités d'occupation marocaines, en affirmant que ces peines injustifiées ne font que traduire «le triste sort que réserve l'Etat du Maroc aux droits et libertés du peuple sahraoui». «Ces peines révèlent clairement l'ampleur de l'agitation et de l'hystérie qui se sont emparées de l'Etat marocain au vu de son isolement sur la scène internationale et de l'action sérieuse des organisations et instances des droits de l'homme qui a mis à nu les atrocités infligées au peuple sahraoui», ont-elles indiqué dans leur communiqué. Ces peines sévères allant jusqu'à la perpétuité «sont la résultante de la nature du système judiciaire marocain, téléguider et vidé de sa substance, ce qui a poussé nos enfants emprisonnés et la défense à boycotter le procès», affirment-elles. Le communiqué qualifie les peines prononcées d'«infondées», soulignant, à ce propos, la contradiction des conclusions des rapports d'expertise médicale et appelant les

instances et organisations internationales à intervenir pour faire pression sur le Maroc en vue de leur libération. Au terme d'un procès qui a duré 7 mois, de reports en reports, ladite cour d'appel de Rabat a condamné mercredi à l'aube les 20 des 24 prisonniers politiques sahraouis aux mêmes peines de prison que celles prononcées en 2013 par le tribunal militaire de 25 ans à la prison à perpétuité. Les autorités d'occupation marocaines ont prononcé des peines allant de deux ans de prison ferme à la perpétuité à l'encontre des détenus sahraouis au mépris du droit international et du droit des détenus à la défense, de surcroît victimes de torture, suscitant de vives condamnations internationales. Pour le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, les peines prononcées à l'encontre des prisonniers de Gdeim Izik n'entameront pas la volonté des Sahraouis de poursuivre leur lutte légitime pour la liberté et l'autodétermination. Les prisonniers politiques sahraouis sont les principaux leaders du camp de la liberté de Gdeim izik, un camp érigé entre octobre et novembre 2010, en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance du Sahara occidental occupé, que les autorités marocaines ont démantelé dans la répression et le sang.

H. O.

Tunisie Affaire BFT, précisions de Youssef Chahed

L'AFFAIRE de l'amende de 480 millions de dollars, soit plus d'1 milliard de dinars, infligée lors d'un arbitrage à l'Etat tunisien, n'en finit pas de susciter la polémique. Le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, a affirmé, à ce sujet, que le CIRDI, tribunal arbitral, n'a pas infligé d'amende à la Tunisie dans le cadre du litige concernant la Banque franco-tunisienne. Selon lui, l'Etat tunisien a chargé un grand cabinet d'avocats pour défendre les intérêts de la Tunisie devant le CIRDI. Youssef Chahed a précisé que la décision finale du CIRDI a été rendue il y a moins de 72 heures et que le rapport publié contenait plus de 120 pages qui sont actuellement examinées par les services compétents afin de décider de la démarche à adopter.

Adem K.

R. M.

Mauritanie

Ouverture de la campagne pour le référendum constitutionnel

Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, a lancé, dans la nuit de jeudi à vendredi, la campagne pour le référendum constitutionnel du 5 août. «Votre présence massive constitue un message à ceux qui ne veulent pas que le pays avance», a lancé le chef de l'Etat devant une foule à Nouakchott. L'opposition regroupée au sein d'une alliance de plusieurs partis et mouvements fait campagne pour un «boycott actif» de cette consultation, selon un communiqué de cette coalition. M. Ould Abdel Aziz, qui a appelé à un «oui massif», a promis de se rendre dans

toutes les capitales régionales pour «répondre à tous les mensonges et mystifications développés sur la place publique» par les opposants au projet. Il a insisté sur la disposition supprimant le Sénat qui «a fait tant de mal au peuple mauritanien», manifestant ainsi son irritation envers les sénateurs qui ont bloqué l'adoption au Parlement de la nouvelle Constitution, et bloqué depuis plusieurs mois le vote des lois, dont le budget de l'Etat. Près d'1,4 million de Mauritanien sont appelés à se prononcer sur ces changements constitutionnels pour lesquels deux

urnes sont prévues : l'une pour les principaux amendements et l'autre pour la modification du drapeau national, selon la Commission électorale. Outre la suppression du Sénat, qui serait remplacé par des Conseils régionaux élus, le projet prévoit celle de la Haute Cour de justice, du médiateur de la République et du Haut conseil islamique. Il propose également d'ajouter sur le drapeau deux bandes rouges, symbolisant le sang versé par les «martyrs de la résistance» à la colonisation française.



Migrants

L'Italie hausse le ton face à ses voisins

■ L'Italie hausse le ton face à plusieurs de ses voisins de l'Est qui lui réclament de stopper l'arrivée de migrants sur son sol, Rome faisant de plus en plus pression sur l'Europe pour qu'elle prenne une juste part dans la gestion de la crise migratoire.

Par Rosa F.

La riposte, cinglante, est venue vendredi du Chef du gouvernement italien, Paolo Gentiloni, qui a dit n'accepter « ni les leçons et encore moins les paroles menaçantes » de certains de ses voisins en matière de politique migratoire. « Nous faisons notre devoir et nous attendons que l'ensemble de l'Europe en fasse de même, aux côtés de l'Italie », a ajouté M. Gentiloni, faisant clairement allusion aux demandes insistantes en provenance d'Autriche et de quatre pays voisins (Pologne, République tchèque, Slovaquie et Hongrie) pour que l'Italie ferme ses portes. Dernière en date, celle du Premier ministre hongrois, Viktor Orban, qui, dans son intervention radiophonique hebdomadaire, s'est fait vendredi le porte-parole de ses homologues polonais (Beata Szydlo), tchèque (Bohuslav Sobotka) et slovaque (Robert Fico) en évoquant une lettre conjointe récemment adressée en ce sens à Paolo Gentiloni. Offrant leur aide à



PH. D. R.

l'Union européenne, notamment financière, les quatre dirigeants proposent de créer des conditions de vie humaines dans les centres d'accueil situés hors d'Europe et d'exclure les répartitions forcées de migrants sur le continent. Dans son intervention, Viktor Orban est allé plus loin, estimant que l'Italie se trouvait face à deux options : soit « ils ferment leurs portes », soit ils acceptent l'aide qui leur est offerte. Parlant toujours au nom du quatuor, M. Orban a dit soutenir la récente proposition des ministres de l'Intérieur allemand et italien qui « ont tous les deux dit que l'immigration devrait être arrêtée en Libye », n'excluant pas une intervention militaire pour y parvenir. Jeudi, c'est le ministre autrichien des Affaires étrangères Sebastian Kurz, 30 ans, qui avait appelé l'Italie à ne plus transférer sur le continent les migrants

débarquant sur ses îles. L'Autriche avait aussi brandi début juillet la menace d'un déploiement de militaires à sa frontière avec la péninsule si le flux de migrants ne ralentissait pas, suscitant la colère de Rome. Même si elle ne cesse de réaffirmer qu'elle continuera à faire « son devoir » en matière d'accueil et de solidarité envers les migrants, l'Italie se fait aussi plus pressante depuis quelques mois envers ses partenaires européens afin qu'ils fassent preuve de plus de solidarité. Le pays se plaint régulièrement d'être insuffisamment soutenu par l'UE face à un afflux de migrants sans précédent, vis-à-vis duquel il est en première ligne. Selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations

(OIM) 111 514 migrants et réfugiés sont arrivés en Europe par la mer depuis le premier janvier, dont 85% en Italie. Quelque 2 360 sont morts en tentant la traversée. Face à cette pression de plus en plus difficile à soutenir, le gouvernement italien multiplie les initiatives mais aussi les signes de fermeté. Début juillet, il avait brandi la menace de bloquer l'entrée de ses ports aux bateaux étrangers transportant des migrants secourus en mer, plaçant pour déplacer en Libye le processus de demande d'asile de façon à pouvoir acheminer en toute sécurité en Europe les migrants retenus. Il vient de proposer à Bruxelles, qui a donné son feu vert, l'adoption d'un code de conduite destiné aux ONG. Un décalogue de mesures pré-

voyant notamment l'interdiction pour les navires humanitaires d'entrer dans les eaux territoriales libyennes ou encore l'obligation d'accueillir à bord des représentants de la police judiciaire spécialisés dans le trafic d'êtres humains. L'Italie a également demandé que soient apportées des modifications techniques à la mission européenne Sophia, qu'elle dirige. Décidée en mai 2015, Sophia a pour objectif de lutter contre le trafic de migrants en Méditerranée et doit être reconduite à partir du 28 juillet. Avant de se prononcer sur ce prolongement, Rome souhaite notamment obtenir une aide accrue aux gardes-côtes libyens pour que davantage de sauveteurs puissent intervenir dans les eaux libyennes. R. F.

Afghanistan

Seize policiers tués dans un bombardement américain

Un bombardement américain contre des talibans a tué seize policiers afghans vendredi, visés par erreur dans le Helmand (sud) au cours d'une opération contre les insurgés, dernière bavure en date qui alimente la rancœur contre les forces étrangères. La frappe aérienne, attestée dès vendredi soir par le siège des forces américaines à Kaboul, s'est produite « vers 17h00 : seize policiers afghans ont été tués dont deux commandants, deux autres ont été blessés », a indiqué hier à l'AFP le porte-parole de la police du Helmand, Salam Afghan. « Les policiers avaient fini de nettoyer le village de Pachava dans le district de Gereshk (150 km à l'ouest de Kandahar, nlr) et de chasser les talibans quand les Américains ont bombardé », a-t-il raconté. Le porte-parole du ministère de l'Intérieur à Kaboul, Najib Danish, joint par l'AFP, a évoqué un bilan de douze morts, mais le porte-parole du gouverneur du Helmand, Omar Zwak, a confirmé que seize policiers avaient été tués sur la ligne de front contre les talibans. Selon Salam Afghan, « une demi-heure avant la frappe, les talibans



étaient bien présents mais les forces afghanes avaient repris le contrôle de la zone quand ils ont essuyé le bombardement ». « Ce n'était pas délibéré, les policiers ont été visés par erreur », a-t-il insisté. Le ministère de l'Intérieur a envoyé une délégation sur place pour conduire « une enquête complète sur l'événement », a assuré M. Danish. L'opération et l'erreur ont été admises dès vendredi soir par les forces occidentales à Kaboul dans un commu-

niqué reconnaissant que « les tirs aériens ont conduit à la mort de forces afghanes amies qui étaient réunies dans un camp », sans avancer de bilan. La mission de l'Otan précisait que les tirs avaient eu lieu dans « une zone du sud de l'Afghanistan en grande partie contrôlée par les talibans » et annonçait l'ouverture d'une enquête interne, présentant également ses condoléances « aux familles frappées par cet événement fâcheux ».

Points chauds
Revanche

Par Fouzia Mahmoudi

Ségolène Royal, l'adversaire à la présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007, est connue pour son franc-parler, parfois brutal, et qui atteint même ses alliés. Celle qui avait en 2007 réussi à s'imposer face à de nombreuses figures socialistes, alors plus exposées qu'elle, a toujours su revenir à la surface et se débrouiller un poste ministériel lorsqu'il le fallait. Elle avait ainsi été ministre sous la présidence de François Hollande et est aujourd'hui un ardent soutien du président Emmanuel Macron. Celle qui avait d'ailleurs rejoint la campagne de ce dernier, mettant de côté sa loyauté pour le candidat officiel du Parti socialiste, s'est faite remarquer après une sortie sur l'affaire Bayrou qui agitait les médias et la classe politique. En effet, Ségolène Royal n'a pas épargné le président du MoDem, sa démission du gouvernement en raison de l'affaire qui a mis une ombre sur le gouvernement de Macron, son parti concernant ses assistants au Parlement européen. Interrogée, Ségolène Royal revient sur la campagne présidentielle de 2007 qui l'opposait à François Bayrou et lors de laquelle l'élu centriste avait refusé de conclure un accord, laissant le champ libre à Nicolas Sarkozy qui l'avait battue de peu. « Finalement, il a mis dix ans à réfléchir à ce que je lui avais proposé en 2007 ! », assène-t-elle. « Sa grosse faute politique, c'est 2007. Il est passé à côté, c'était sans doute trop innovant pour lui, il était dans les vieux codes », poursuit-elle. « Il a raté le coche à ce moment-là, alors qu'il aurait été en position de force à Matignon ». Et d'ajouter : « Au moins, il aurait été Premier ministre une fois dans sa vie ». Coup de grâce pour son adversaire, l'ancienne ministre dénonce le supposé sexisme de François Bayrou, trois fois candidat à la présidentielle : « Comme tous ces machos, ça devait le perturber d'être le numéro deux d'une femme ». Des déclarations qui si elles n'influent pas sur le sort judiciaire de Bayrou, qui n'a toujours pas été mis en examen, dressent un portrait négatif qui finit de noircir son image aux yeux de l'opinion publique française. F. M.

9^e Festival international de musique diwan

Le public découvre l'univers de «Free River»

■ Le public algérois était convié, dans la soirée de vendredi, à découvrir un univers musical fait de soul, jazz, rock et de musiques africaines, à la faveur d'un concert animé par le groupe français «Free River».

Par Abia Selles

Organisée à l'Opéra d'Alger, cette soirée s'inscrit dans le programme du 9^e Festival international de musique diwan qui se déroule depuis jeudi dans la capitale.

Fruit d'une rencontre entre la chanteuse française d'origine centrafricaine, Emma Lamadji, et le guitariste Matia Levréro, ce groupe propose une musique instinctive structurée principalement autour de la performance vocal de son leader.

«Free River» a proposé un répertoire soul, et gospel accompagné de compositions jazz ou rock à la guitare et habillées de mélodies purement africaines au marimba.

Plus tôt dans la soirée, la troupe «Mâallem Fayçal Soudani», qui avait décroché le deuxième prix du 10^e festival national de musique diwan tenu à Béchar en 2016, a présenté devant un public peu nombreux, un répertoire diwan rarement joué sur scène. Après une prestation marquée par la maîtrise



instrumentale et la voix au timbre typiquement sahélien du mâallem, le groupe est tombé dans l'animation en jouant des morceaux rythmés sans rapport avec le style musical.

En fin de spectacle, les deux troupes ont partagé la scène pour un moment de fusion et d'improvisation qui a donné une juxtaposition de morceaux diwan et de mélodies à la guitare électrique produisant un son saturé par la puissance de la batterie, de la basse, de la guitare, du gombri et du jambé.

Après l'affluence modeste du public pour la première soirée, les organisateurs ont décidé de baliser les accès de la salle et de fermer les balcons afin de remplir les dix premières rangées.

Inauguré jeudi, le 9^e Festival international de musique diwan se poursuit jusqu'à aujourd'hui à l'Opéra d'Alger avec, encore au programme, les troupes algériennes «Diwan Essarab» de Tindouf et «Tikoubaouine» de Tamanrasset ainsi que la chanteuse mauritanienne Noura Mint Selmaly et le mâallem marocain Mehdi Nassouli.

A. S./APS

13^e édition du Festival arabe de Djemila

Des rythmes de la musique Sraoui et des mélodies syriennes à l'ouverture

La 13^e édition du Festival arabe de Djemila s'est ouverte dans la nuit de jeudi à vendredi, au site antique de Cuicul (50 km à l'est de Sétif), sous des rythmes de la musique Sraoui et des mélodies syriennes qui ont enchanté l'assistance. Tenu en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, le «la» de cette première soirée d'un événement culturel devenu référence dans la région des Hauts-Plateaux a été donné par la troupe locale Diwan Amer dont les membres ont entonné «Stif sedah, nassou

mlah», «A'rouah, a'rouah» et «Stif a'ali», agrémentées par des danses typiques de la région de Sétif, exécutées avec art et élégance, suscitant de stridents youyous et des salves d'applaudissements en «standing ovation».

Le Syrien Hocine Al Dik prend alors le relais, interprétant un bouquet de ses meilleures chansons, reprises en chœur par une assistance charmée par l'ambassadeur de la musique syrienne.

Al Dik, à la voix forte et limpide, chante «Mahlaki», «Ghirek

ma bekhtar», «Malyoun behibek» et tant d'autres tubes faisant planer un parfum de romantisme sur le site antique de Cuicul.

La soirée s'est poursuivie avec Cheb Arras qui, dans un véritable déferlement, en met plein les oreilles à un public avide de détente et de rythmes.

Arras interprète «Hakda dima yasrali», «Tir Al hors», «Kouli ya douda» et «Wayne n'ssibek», chantant l'amour, la vie et l'espoir, faisant le faste de la chanson séfienne et perpétuant des rythmes et des mélodies, identité de toute la région des Hauts-

Plateaux. La 13^e édition du Festival arabe de Djemila, ouverte avec une minute de silence, observée à la mémoire des défunts, le chanteur Blaoui Houari et le comédien Rachid Zeghimi, disparus mercredi dernier, se poursuivra jusqu'au 27 juillet.

A l'affiche de cette nouvelle édition des stars de la chanson arabe dont Wael Djessar, Nadjwa Karam, Saad Ramadane et Saber Rebai ainsi que des chanteurs locaux dont Cheb Billel, Abdou Deriassa et Cheb Anouar.

Hani T.

Aïn Defla

Arrivée de la caravane artistique de l'ONGIC

La caravane artistique organisée par l'Office national de culture et d'information (Oncic) dans le cadre de la manifestation «Eté d'Algérie» est arrivée vendredi après-midi à Aïn Defla en vue d'y animer un certain nombre de spectacles.

Venant de la wilaya de Tipaza où elle a animé 3 spectacles, cette caravane au sein de laquelle figure des artistes versés dans de nombreux domaines, séjournera à Aïn Defla jusqu'à aujourd'hui, se produisant notamment dans les communes de Khémis Miliana et Rouina. L'objectif de cette caravane consiste à mettre un peu de baume au cœur des enfants et des jeunes de l'Algérie profon-

de qui ne peuvent pas toujours se déplacer vers les villes côtières en vue de profiter des plaisirs de la mer et des spectacles qui y sont donnés, a indiqué le responsable de la caravane, Belkacem Chihaoua.

Outre des spectacles pour enfants, des concerts de chants destinés à la frange juvénile seront donnés par le maestro aâmi Naâmane et surtout Fateh Balala dont le tube «Ya moulati ya lala», interprété à la fin des années 90, n'a pas perdu de sa magie. Les chanteurs issus de l'émission «Alhane oua chabab» prendront également part aux spectacles donnés à l'instar et Mounir Badouhane, Mohamed Bousmaha et le duo Farid

Kalamité et Faycal FMX qui animeront un gala en plein air dans la soirée de vendredi à Aïn Defla.

M. Chihaoua a tenu à mettre en évidence les conditions réservées par la direction locale de la culture pour le bon déroulement de cette manifestation, observant que la chaleur de l'accueil réservé à la délégation a relégué au second plan la chaleur suffoquante régnant à Aïn Defla.

A la maison de la culture Emir Abdelkader de Aïn Defla où le premier spectacle a été donné, les enfants ont particulièrement acclamé le duo Tamtont et Samsoum, qui, en filigrane de leur spectacle qui incitait au rire, n'en perdait pas moins des conseils sur la conduite à tenir

par les bambins à la maison et au sein de la société.

D'autres représentations seront données par la troupe Al Afrah et aâmour Simou (danses, jeux) ainsi que par l'association culturelle Thoraya (venue de Tiaret) versée dans le théâtre pour enfants.

Les parents qui accompagnaient leurs enfants ont accueilli favorablement cette louable initiative qui, selon eux, permettra aux enfants de rompre avec un quotidien morose.

Les activités de cette caravane se poursuivront le 23 juillet à Tissemsilt et le 27 du même mois à Tiaret, selon ses initiateurs.

R. C.

Rendez-vous culturels

Galerie d'art Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 4 août :

Exposition de l'artiste peintre Mohamed Meliani intitulée «Hommage à ma mère, sourire et nature».

Palais des raïs, Bastion 23 (Bab-El-Oued, Alger)

Jusqu'au 3 août :

Exposition «Alger, la protégée d'Allah».

Institut français d'Alger (Alger-Centre).

Jusqu'au 27 juillet :

Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

Ville antique de Djemila Du 20 au 27 juillet, chaque jour à 22h :

13^e Festival arabe de Djemila.

Dimanche 23 juillet :

Hassiba Amrouche, Cheb Mourad, Saleh El Eulmi, Wael Jassar.

Lundi 24 juillet 2017 :

Samir El Assimi, Cheb Farès, Radi Manel, Imed Amir, Saâd Ramadan.

Mardi 25 juillet 2017 :

Hakim Salhi, Nora Gnawa, Réda Sika, Cheb Billel.

Mercredi 26 juillet 2017 :

Abdou Driassa, Mohamed Rouane, Salma Kouiret, Najwa Karam.

Jeudi 27 juillet 2017 :

Cheb Anouar, Cheikh Soltane, Nada Al Réhane, Mohammed Assaf.



Coupe Davis/4^e journée - Poule B
Défaite de l'Algérie face au Bénin (2-1)



LA SÉLECTION algérienne de tennis s'est inclinée vendredi soir face au Bénin (2-1) pour le compte de la quatrième et dernière journée de la Coupe Davis (groupe 3, zone Afrique), qui se déroule au Caire (Egypte) du 17 au 23 juillet.

L'Algérien Youcef Ghezal a remporté son match en simple face Magloire Yakba, alors que son compatriote Nazim Makhlouf a perdu face à Alexis Klegou en trois sets, 6-1 2-6 6-4.

Dans le match double décisif, le duo algérien composé de Mohamed Hassan et Hichem Yasri a été battu par la paire Béninoise Klegou et Yakba 7-5 7-5. Il s'agit de la deuxième

défaite des «Verts» dans la poule B, après celle concédée mardi dernier pour le compte de la première journée face au Kenya (2-1). Lors de la deuxième et troisième journée, l'Algérie s'est imposée respectivement face au Botswana (3-0) et la Libye (3-0).

Suite à ces résultats obtenus lors de cette phase, l'équipe nationale termine à la troisième place de la poule B et ne disputera pas les matchs de play-offs pour accéder au groupe 3 (zone Europe - Afrique) en 2018.

Les «Verts» joueront samedi un match de classement (5^e et 6^e places) face au Nigeria.

K. L.

Handisport/Mondiaux-2017 d'athlétisme
3 médailles de bronze pour l'Algérie au 8^e jour



LES ATHLÈTES Mohamed Fouad Hamoumou (400m/T13), Lynda Hamri (200m/F12) et Mohammed Berrahal (100m/T51) ont remporté vendredi, chacun dans sa catégorie respective, une médaille de bronze, au titre des 8^{es} Championnats du Monde d'athlétisme handisport de Londres.

Mohamed Fouad Hamoumou a réalisé un chrono de 48.65 derrière le Namibien Johannes Mambala (48.40) et le Marocain Mohamed Amguoun qui a réalisé un nouveau record du monde au 400m dans la catégorie T13 en 46.92.

Lynda Hamri a également terminé troisième dans sa catégorie avec un saut en longueur de 5,42m, derrière l'Espagnole Sara Martinez qui a réalisé un

saut de 5,53m et l'Ukrainienne Oksana Zubkovska qui a fait un 6,92m.

Pour sa part, l'athlète Mohamed Berrahal s'est classé troisième en course de 100m T51 avec un temps de 22.08, derrière le Finlandais Toni Piispanen qui a réalisé un 21.54 et le Belge Peter Genyn, qui a remporté la médaille d'or avec un temps de 21.10.

L'Algérie a remporté, après 8 jours des championnats handisport de Londres, un total de 11 médailles, 5 en or, 2 en argent et 4 en bronze.

Les compétitions au titre des championnats mondiaux handisport de Londres se poursuivront jusqu'à aujourd'hui dimanche 23 juillet.

R. S.

Handball / Mondial-2017 U-21 / Algérie - Islande (22-25) :
Amère défaite pour les Verts

■ La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U21) a concédé, vendredi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, sa première défaite au championnat du Monde de la catégorie, en s'inclinant devant son homologue islandaise sur le score de 22 à 25 (mi-temps : 11-10), en match comptant pour la 3^e journée du groupe D.

Par Racim S.

Encouragé par le public enflammé de la salle Harcha, le «Sept» algérien a dominé les débats en première mi-temps en pratiquant un jeu séduisant basé sur le jeu rapide et la technique des ses joueurs, avant de flancher en deuxième période par manque de fraîcheur physique et un passage à vide fatal dans le money time (10 dernières minutes), offrant la victoire à une solide équipe islandaise qui n'a jamais lâché prise.

Bien en place défensivement et altruistes en attaque, les Algériens ont rapidement fait le break en début de match, 4-1 après 15 minutes de jeu, en s'appuyant notamment sur leurs points forts, à savoir sa base arrière composée du Trio Abdin-Naim-Hadj-Sadok, auteurs de 5 buts chacun, et les ailiers Yacine Djedid (2 buts), Ferdjallah Hadj Abderhamen (3 buts). Malgré un retour en force de l'Islande, 5-5 à la 20^e minute, la sélection nationale, portée par les exploits d'un Abdi des grands jours et une défense homme à homme qui a déstabilisé les joueurs islandais, est parvenue à terminer la première mi-temps avec un but d'avance (11-10).

Au retour des vestiaires, les deux équipes sont restées au coude à coude avec plusieurs changement de leader au tableau d'affichage. En tête avec un but d'avance (19-18) à la 45^e minutes, les Algériens, sans doute marqués par une première



PH. > D. K.

mi-temps en surrégime et le jeu physique des Islandais, ont commencé à accuser le coup, laissant des boulevards aux joueurs nordiques qui sont passés devant (19-22) à la 50^e minutes.

Privés d'un point d'encrage dans la solide défense islandaise à sa su s'adapter au jeu de son adversaire, les joueurs algériens n'ont plus réussi à mettre un but durant plus de 10 minutes, poussant le coach Gherbi à prendre un temps mort pour essayer de stopper le passage à vide de son équipe.

Dans le money-time, les Islandais ont géré leur avance, possession après possession,

pour finalement s'imposer avec 3 buts d'avance (25-22).

C'est la première défaite de l'Algérie dans ce tournoi mondial après la victoire face au Maroc (24-19) et le nul devant l'Argentine 25 à 25.

Dans les autres rencontres de la poule D disputées vendredi, la Croatie a battu l'Argentine (26 à 24) et l'Arabie saoudite a dominé le Maroc (29-19).

Pour sa quatrième sortie, prévue samedi à la salle Harcha (20h45), la sélection algérienne devait être opposée au favori de la poule D, la Croatie qui est toujours invaincue dans le tournoi.

R. S.

Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue de la défaite de la sélection algérienne de handball et son homologue islandaise 22 à 25 (mi-temps : 11-10), vendredi soir à la salle Harcha-Hacène (Alger) pour le compte de la 3^e journée du groupe D du tour préliminaire du Championnat du monde des moins de 21 ans.

Rabeh Gherbi (sélectionneur/Algérie) : «C'était un match disputé, nous avons fait une très bonne première mi-temps en causant beaucoup de problèmes à l'équipe islandaise qui fait partie du top 10 mondial. En deuxième période, c'était plus difficile nous avons commis beaucoup de fautes techniques et plusieurs pertes de balle qui nous ont coûté le gain du match. Je tiens à féliciter les joueurs qui ont fait un grand match en tenant tête à l'une des meilleures équipes du Monde. Maintenant on va faire le point avec le staff technique pour préparer le match de samedi face à la Croatie, un adversaire aussi redoutable sinon plus fort que l'Islande».

Arndal Sigurstein (sélectionneur/Islande) : «Nous nous attendions à un match difficile face à l'Algérie qui a évolué devant son public. Nous avons rencontré beaucoup de problèmes en attaque durant la première mi-temps, notamment à cause de la grande prestation du gardien algérien. En deuxième période mon équipe a bien réagi en s'appuyant au jeu algérien, réussissant à passer devant et conserver son avance jusqu'au coup de

sifflet final. C'est une victoire bonne pour le moral, mais il faut rester concentré et enchaîner par une autre victoire demain face au Maroc».

Mostafa Hadj Sadok (joueur/Algérie) : «Je pense que nous avons fait une superbe première mi-temps, qui nous a permis de mener au score. En deuxième période nous avons fait beaucoup d'erreurs et l'Islande a fait la différence grâce à son expérience et ses qualités physiques. Il faut vite oublier cette défaite et penser au match de samedi face à la Croatie, où on essaiera de faire mieux».

Yacine Djedid (joueur/Algérie) : «Nous sommes entrés dans le match avec beaucoup de motivation et encouragés par un public extraordinaire, ce qui nous a permis de prendre l'avantage. En deuxième période nous avons fait beaucoup d'erreurs sûrement dues aux efforts fournis au début de la rencontre et un passage à vide fatal dans les 10 dernières minutes».

Hakon Styrmisson (joueur/Islande) : «Nous avons mal joué en première mi-temps, notamment en attaque où nous avons enchaîné les pertes de balle. Au retour des vestiaires, nous avons réussi à nous adapter au public et au jeu de l'équipe algérienne qui a démontré beaucoup de qualités. C'est une très belle victoire qui nous motive pour la suite de la compétition».

R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou/ SG du FLN

Ould Abbès rend visite aux régions victimes des récents incendies



LE SECRÉTAIRE général du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a rendu visite, hier, aux habitants des localités d'Ait Yahia Moussa et Timizart dans la wilaya de Tizi Ouzou, durement touchées par les récents de feux forêt. A Ath Rahmoune dans la commune d'Ait Yahia Moussa, le SG du FLN a présenté les condoléances de son parti aux membres de la famille de la victime décédée dans ces feux forêt, Kerouane Rabah. Il a également rencontré des habitants affectés

par les incendies. Djamel Ould Abbès a exprimé la solidarité de son parti avec ces populations, soulignant que l'Etat sera à leurs côtés durant cette terrible épreuve, sans manquer de rappeler les mesures annoncées par les ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture à l'occasion de leur visite dans la wilaya de Tizi Ouzou la semaine écoulée. Après Ait Yahia Moussa, la délégation du FLN conduite par son SG s'est rendue dans les villages de la commune de Timizart, également touchés par les incendies de forêt. La solidarité du parti a été exprimée par son premier responsable. Pour M. Ould Abbès, sa venue à Tizi Ouzou est un devoir de solidarité avec toutes les victimes de ces incendies, comme c'est le cas lors d'épreuves difficiles auxquelles des populations à travers le pays sont confrontées.

Hamid M.

Droit international humanitaire

L'Algérie soucieuse d'inscrire les conventions ratifiées «au cœur de sa législation»

L'ALGÉRIE est soucieuse d'inscrire les conventions liées au droit international humanitaire dont elle est signataire au cœur de sa législation nationale, tout en procédant à leur mise à jour périodique afin de les adapter aux derniers développements sur la scène internationale, a indiqué, hier à Alger, un responsable du ministère de la Justice.

Lors d'une session de formation, deuxième du genre, conjointement organisée par la Commission nationale du droit humanitaire international, le centre «Jil Research» et la mission du Comité international de la croix rouge (CICR) en Algérie, sur le thème «Le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme», le conseiller au ministère de la Justice et membre de ladite commission, Nacereddine Marok, a affirmé que «le gouvernement algérien a toujours veillé à inscrire les conventions internationales relevant du droit international humanitaire dont il est signataire au cœur de son arsenal juridique, tout en œuvrant à leur actualisation périodique».

La conférence se tient dans une conjoncture «très sensible», marquée par les conflits et les tensions à caractère international ou interne, qui secouent la région arabe et engendrent de nombreuses victimes (déplacés, blessés et morts), outre «la situation de plus en plus complexe provoquée par l'interférence d'autres phénomènes liés au crime organisé, la traite d'hu-

mans et le trafic de drogue et d'armes».

A cet effet, M. Marok a insisté sur «l'impératif de trouver davantage de mécanismes efficaces pour la mise en œuvre des règles du droit international humanitaire», d'autant que «l'impunité dont bénéficient les auteurs de ces graves violations commises au vu et au su de la communauté internationale, ébranle la confiance des peuples quant à l'utilité de ce droit».

Le représentant du ministère de la Justice a évoqué le dossier de la migration clandestine, rappelant les efforts déployés par l'Algérie en matière de préservation de la dignité humaine des ressortissants étrangers qui se trouvent sur son territoire, en raison des conditions difficiles prévalant dans leur pays, les considérant toujours «comme des hôtes et non comme des réfugiés». La présidente de «Jil Research Center», Sourour Talbi, a indiqué que cette conférence s'inscrivait dans le cadre de la décennie du droit international humanitaire, instituée par cette instance académique en vue de sensibiliser et de former les concernés par ce domaine, notamment en les informant sur les définitions et notions générales relatives aux mécanismes de mise en œuvre du droit international humanitaire, outre les différents traités et conventions dont l'Algérie est signataire.

Fahem N./APS

MIGRATION AFRICAINE RIEN N'ARRÊTE LES CLANDESTINS



Loumis

Djalou@hotmail.com

Constantine/Guettar El Aich

Deux morts et 25 blessés dans le renversement d'un bus

■ Deux personnes ont trouvé la mort et vingt-cinq autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu sur un tronçon de la RN 79, dans la localité de Guettar El Aich, à Constantine, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile.

Par Kamel L.

L'incident est survenu vendredi soir suite au dérapage puis le renversement d'un bus de transport des voyageurs assurant une excursion entre la wilaya de Skikda et la ville d'Ain Kercha (Oum El Bouaghi), a précisé la même source, détaillant que deux victimes, une fillette de 8 ans et une jeune fille de 18, étaient mortes sur place.

La Protection civile a indiqué que les blessés, âgés entre 9 et 53, avaient été transférés à l'hôpital de la commune d'El Khroub et celui de la ville nouvelle Ali-Mendjeli.

Deux camions-citernes, neuf ambulances et les éléments de

la Protection civile de l'unité principale d'Ali-Mendjeli et l'unité secondaire de Guettouche Djemai d'El Khroub ont été mobilisés pour porter secours et assistance aux victimes de cet accident, a-t-on encore indiqué.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de ce drame, a-t-on conclu.

Mostaganem : deux morts et un blessé à Oued El Kheir

Deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu hier dans la commune d'Oued El Kheir, à Mostaganem, a-t-on appris des

services de la Protection civile.

L'accident s'est produit au niveau de la RN 90, suite au dérapage de deux véhicules touristiques et leur collision, causant la mort de deux personnes sur place (30 et 44 ans) et la blessure d'une troisième.

Les agents de la Protection civile ont prodigué les premiers soins au blessé avant de le transférer aux UMC de l'EPH d'Ain Tédèles. Les dépouilles des deux victimes ont été transportées à la morgue du même hôpital.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de ce drame.

K. L./APS

Tipaza

Une casemate pour terroristes découverte

Une casemate pour terroristes a été découverte dans une opération de ratissage menée vendredi à Tipaza par des détachements de l'Armée nationale populaire, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la

lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert, le 21 juillet 2017 à Tipaza, une casemate pour terroristes, contenant des denrées alimentaires et divers objets», préci-

se la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Oran, trois narcotrafiquants et saisi 671 kilogrammes de kif traité», ajoute-t-on.

O. M.